» Nous ajouterons à ce tableau si vrai que les Ecoles de commerce forment surtout une pépinière de jeunes gens préparés pour le commerce extérieur et qu'à ce point de vue Roubaix dont la plus grande partie de la production va à l'étranger ne peut qu'en tirer des avantages profitables à son industrie et à sa population.

» D'autre part un établissement de ce genre ne saurait être mieux placé que dans un centre comme le nôtre où les élèves ont la possibilité de voir chaque jour mettre en pratique les enseignements théoriques qu'ils reçoivent.

» Nous concluons donc à ce qu'il soit donné suite au projet de création d'un Ecole de Commerce à Roubaix.

II. — Doit-on faire cette école avec les seules ressources de la Ville et en vue des besoins particuliers de notre commerce et de notre industrie ou doit-on préférer une Ecole Régionale fondée avec le concours de l'Etat ou du Département ?

« Nous ne méconnaissons pas l'intérêt qu'il pourrait y avoir pour notre commerce à posséder une école appropriée exclusivement à ses besoins; mais nous nous demandons si cette école remplirait bien le but que l'on veut atteindre. Ne faut-il pas admettre que le négoce spécial à Roubaix se généralise par ses ramifications, et que borner l'enseignement commercial au seul commerce des laines et des étoffes, ce serait rendre cet enseignement insuffisant et le mettre dans des conditions d'infériorité par rapport à celui que donnent les écoles similaires. A notre avis, l'enseignement de l'Ecole de Commerce de Roubaix devra faire une large place au commerce de la région, et particulièrement à celui de Roubaix, mais il ne saurait s'en tenir là. Il faut qu'il soit organisé de manière à développer chez l'élève toutes les connaissances théoriques et pratiques et toutes les qualités morales que la carrière commerciale exige ; il doit donc être à la fois général et spécial, et de plus, professionnel et moral.

« Un ouvrage spécial à cette matière « l'Enseignement Commercial et les Ecoles de Commerce en France et dans le monde entier », par M. Eugène Léautey, dit précisément, au sujet de l'enseignement dans les Ecoles de Commerce : « Il sera général par son programme de sciences ; il sera spécial par la direction imprimée à l'attention des élèves vers les choses du commerce, par l'importance donnée à l'étude de la comptabilité, de l'économie industrielle et commerciale, des langues vivantes, de la calligraphie, de la géographie, de l'histoire, du droit, de la législation et de l'économie politique ; il sera professionnel, par l'étude raisonnée de ce qui se fait dans les maisons d'industrie, de banque, de commerce, etc., où l'on a souci de l'ordre et de la méthode, par l'application pratique et par la leçon de choses ; enfin, il sera moral, parce que le travail bien dirigé imprime de bonnes habitudes à l'homme, et que l'enseignement économique comporte une philosophie élevée et moralisatrice.

» Nous ne saurions mieux penser ni mieux dire. N'est-ce pas vous avouer, Messieurs, que notre sympathie serait acquise à une Ecole que le programme étendu de son enseignement élèverait au-dessus du niveau d'une modeste école municipale, pour la mettre en situation d'obtenir la reconnaissance de l'Etat dans les conditions déterminées par le décret de M. le Président de la République, en date du 31 mai 1890.

» L'Ecole de Commerce de Roubaix placée dans ces conditions, en outre de l'autorité dont elle jouirait devant les familles, offrirait des avantages qu'une simple école non reconnue par l'Etat ne peut donner; ses diplômes confèreraient la dispense de deux années militaires sur trois, en temps de paix; ils donneraient accès à certaines carrières administratives, notamment les consulats, l'Administration centrale des Colonies, le Ministère du Commerce et de l'Industrie, l'Administration des Douanes.

» La reconnaissance de l'Etat en matière d'Ecoles supérieures de commerce supposant son concours financier, sans préjudice de celui du Département, nous estimons qu'elle peut être poursuivie pour l'Ecole projetée à Roubaix, en même temps que seraient solicitées des subventions auprès du Conseil général du Nord et auprès de M. le Ministre du commerce. » (*A suivre.*)

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du 8 janvier.* — VOL DE POMMES DE TERRE. — Deux petits jeunes gens de 12 à 18 ans avaient été surpris par un employé de la gare de Lys-lez-Lannoy au moment où ils enlevaient des pommes de terre d'un wagon stationnant sur la voie. Traduits devant le tribunal ils ne cherchent pas à nier ; Mais à raison de leurs bons antécédente. Louis R... et Léon V... sont remis à leurs parents.

DÉLIT EN MATIÈRE D'ÉLECTIONS. — Il comparaissait à cette audience un marchand de liqueurs; de Lille, Alphonse Delestrée qui, sous le coup d'une condamnation pour affaire de mœurs, avait cependant voté aux dernières élections législatives. Il répond pour sa défense, qui sa carte d'électeur lui a été remise, ce qui est d'ailleurs exact, et qu'il ignorait l'incapacité dont il était frappé. Il encourt néanmoins une peine de six jours d'emprisonnement et seize francs d'amende.

Me CONFORME,

Une enfant martyre. — La Chambre des appels correctionnels de Paris vient de rendre son arrêt dans l'affaire des époux Borlet poursuivis pour avoir brûlé leur petite fille avec des pincettes rougies. La Cour a élevé la peine de la femme de six mois à deux ans (maximum) et celle du mari de deux mois à dix-huit mois.

NOUVELLES MILITAIRES

M. le général Loizillon, commandant le 1er corps d'armée, est désigné pour continuer à présider en 1892 le comité technique de cavalerie.

Le rengagement des sous-officiers. — L'*Officiel* du 8 janvier publie la loi portant modification des articles 3, 5, 7, 8 et 9 de la loi du 13 mars 1889, relative au rengagement des sous-officiers. Voici les dispositions principales :

« Le nombre total des sous-officiers rengagés ou commissionnés ne peut dépasser, dans chaque arme ou service, les deux tiers de l'effectif normal des sous-officiers. Toutefois, les sous-officiers de l'état-major des régiments peuvent tous être rengagés ou commissionnés sans être compris dans la proportion précédente.

» Sous ces réserves, le ministre de la guerre détermine tous les ans, le nombre des sous-officiers qui pourront être, pendant l'année, rengagés ou commissionnés dans chaque corps de troupe.

» Peuvent être admis, en sus de ce nombre, à contracter des rengagements sans prime, jusqu'à concurrence du chiffre fixé au paragraphe 1er du présent article les sous-officiers qui, arrivés à l'expiration de leur service légal, ne peuvent se rengager faute de place; les premières vacances de sous-officiers rengagés avec prime qui viennent à se produire dans le corps leur seront attribuées d'office, dès que le chiffre de ces rengagés tombe au-dessous de la fixation ministérielle. »

REVUE GÉNÉRALE DE L'ANNÉE 1891

CANTONS DE ROUBAIX & LANNOY

Juillet. — 1er. Des rentreurs reprennent le travail dans divers établissements. — 3. Adoption par le Conseil municipal d'un nouveau règlement pour le cimetière. — 5. La grève des rentreurs paraît tout à fait terminée. Commencement des ducasses de quartier. L'*Aviron* obtient de grands succès à Armentières. — 6. Baillet et Dutilleul comparaissent devant la Cour d'assises du Nord. — 7. Mise à la retraite de M. Leuridan. — 10. Roubaix s'apprête à recevoir les étrangers pour les fêtes des 12 et 13 juillet. Terrible bagarre à Flers : plusieurs blessés. Une femme est atrocement maltraitée par son mari, place Chaptal. — 11. Violent incendie au quai de Dunkerque : un homme est brûlé vif. — 12. Première journée du festival : manifestation francophile des Tournaisiens, à la Mairie. — 13. Seconde journée : le ballon captif l'*Hercule* brise son câble et part pour un voyage émouvant, pas d'accident. Fête de charité au Collège. — 14. Fête nationale : il fait un temps superbe. La *Grande Harmonie* donne une aubade à M. François Roussel, nommé chevalier de la Légion d'honneur. Une scène de sauvagerie se passe à Wattrelos. — 17. La Chambre rejette la surtaxe sur les laines : une bonne nouvelle pour Roubaix. Arrestation de Lécutier à Wattrelos. — 21. Les gymnastes de la *Roubaisienne* remportent de magnifiques succès à Genève. — 25. Tentative d'assassinat commise par Colas contre M. Desrousseaux. — 26. Distribution des prix aux élèves de l'Ecole nationale de musique. L'*Alliance chorale* obtient de beaux succès à Fontenay-sous-Bois. — 29. Les gymnastes de Wattrelos comparaissent en simple police.

Aout. — 1er. Distribution des prix au collège. — 3. Fête des Fabricants. Les distributions de prix continuent. — 6. Le tribunal de simple police se déclare incompétent dans l'affaire des gymnastes de Wattrelos. — 9. Marie Lesuffre est tuée à coups de revolver, rue de l'Avocat. — 11. Réception de l'*Aurore*, victorieuse à Issy-sur-Seine. — 14. Funérailles de M. l'archiprêtre Dayez, ancien supérieur du collège de Roubaix. — 15. Différentes sociétés roubaisiennes vont se faire applaudir à l'étranger. — 18. Nouveau drame au couteau au Beau-Chêne. Une femme est assommée à coups de cafetière rue Daubenton. Une jeune ouvrière de la rue de Mouveaux s'empoisonne. — 23. Régates au Blanc-Seau. Manifestation russophile au parc de Barbieux. — 25. Nombreux départs de réservistes. Banquet à Wattrelos à l'occasion du départ pour le Canada du P. Haze, dominicain. — 27. Exécution de Baillet à Douai. — 29. Arrivée du général Annenkoff à Roubaix. — 30. Courses indiennes dans la piste de Barbieux. — 31. Incendie rue de Turenne ; trois pompiers sont blessés.

Septembre. — 2. Vol important au château de Barbieux. — 6. Conférence orageuse à la *Paix*, où le citoyen Bruxellois Volders est malmené par les anarchistes. Incendie de la minoterie Demarcq, rue Bernard. Succès de la *Roubaisienne* à Chauny. — 10. Grève des cafetiers de la rue de la Gare, rue la question du tarif des terrasses. — 12. MM. Lamendin et Moreau parlent à la salle Dominique : réunion des plus agitées. — 13. Festival de la rue Pellart. Courses vélocipédiques dans la piste de Barbieux. — 26. Un jeune apprenti est tué accidentellement dans un établissement de la rue de la Fosse-aux-Chênes. — 28. Fête des allumoirs. — 30. La nouvelle du suicide du général Boulanger produit une certaine émotion à Roubaix. (*A suivre.*)

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

La société colombophile l'*Aigle*, établie chez M. Achille Renard, angle des rues du Grand-Chemin et de l'Epeule, prévient les amateurs que c'est dimanche 10 janvier qu'aura lieu la troisième exposition qui promet d'être une des plus belles, d'autant plus que les exposants ont obtenu beaucoup de succès.

Les exposants sont MM. Gustave Haquette et François Lambin, le Maréchal.

NORD

L'état de Mgr l'archevêque de Cambrai. — L'état de Mgr l'archevêque est de plus en plus grave.

Monseigneur a cessé de pouvoir parler, vendredi vers trois heures du matin.

A sept heures, M. le vicaire général Massart a récité, avec M. l'abbé Thibaudier, neveu de Sa Grandeur, les prières des agonisants.

Un peu après neuf heures, Monseigneur recevait de nouveau l'Extrême-Onction, la crise de pneumonie dont est atteint Sa Grandeur ne devant pas être considérée comme étant une seule et même maladie avec la crise semblable du mois d'août.

Vers midi, l'état s'était peut-être un peu amélioré.

A cinq heures, la situation ne s'est modifiée ni en bien, ni en mal.

Nous avons parlé brièvement, il y a quelques jours, de la visite faite à S. G. Mgr l'archevêque de Cambrai par le Chapitre métropolitain, à l'occasion du renouvellement de l'année; nous sommes heureux de reproduire aujourd'hui, d'après la *Semaine religieuse*, le discours prononcé par Mgr Lydda et la réponse de Mgr Thibaudier :

« Monseigneur. — Depuis quelques semaines, prenant une vive part à votre deuil de famille, nous prions avec vous pour le repos de l'âme de votre vénérable sœur. Ce témoignage de notre pieuse condoléance a pu, nous l'espérons, donner à votre cœur une grande consolation.

» Aujourd'hui, nous remercions d'abord Votre Grandeur de ce qu'Elle veut bien, par une exception qui nous est chère, nous permettre de venir, au nom de tout le clergé et du diocèse, Lui offrir l'hommage de notre profonde vénération et l'expression de nos vœux les plus sincères.

» L'année qui va venir n'a été heureuse ni pour le Souverain Pontife, ni pour la France Catholique, ni pour notre Province ecclésiastique.

» L'année qui commence nous menace d'une situation plus grave encore et plus difficile. C'est pour nous un motif de plus de nous serrer davantage autour de celui qui est tout à la fois le Père qui aime, le Chef qui commande, le Pasteur qui doit nous guider et nous défendre.

» Le bien que des infirmités douloureuses ne permettent pas à Votre Grandeur de faire elle-même par la parole et par l'action, Elle le fait non moins efficacement par le mérite de la souffrance.

« Le divin maître n'avait obtenu que des résultats, ce semble, peu considérables par ses prédications et ses miracles; il fallait sa Passion et sa croix pour convertir le monde. Il le dit lui-même : *Quand Je serai mis en croix j'attirerai tout à moi, et le prince du monde sera jeté dehors.*

» Vous aussi, Monseigneur, vous êtes sur la croix: et vos souffrances, si généreusement acceptées, donneront au zèle de vos prêtres la fécondité, et aux œuvres catholiques du Diocèse une prospérité croissante. Toutes les épreuves nous seront légères, si le Pasteur des pasteurs, exauçant nos prières, vous conserve longtemps encore à l'affection filiale et dévouée de votre troupeau, dût votre vie se prolonger sur la croix!

» Puissent nos pieux souhaits obtenir que cette nouvelle année, malgré les apparences contraires, soit meilleure pour le Souverain Pontife, pour la France catholique, pour notre Province ecclésiastique et surtout pour vous, Monseigneur.

» Puissent ces sentiments de notre piété filiale consoler vos tristesses et adoucir vos souffrances. Daigne, Votre Grandeur, en agréer l'expression sincère et le respectueux hommage. »

Monseigneur l'Archevêque a répondu à peu près en ces termes :

« Merci, Monseigneur et Messieurs, de vos religieux souhaits.

» Merci d'abord à Mgr de Lydda, qui se dévoue avec tant de cœur à me suppléer. Je sens et j'apprécie mieux que je ne saurais le dire toutes les choses qu'il fait pour moi. Vous le savez comme moi et je n'ai pas besoin de les énumérer ici.

» Merci à vous tous, Monsieur le Doyen et Messieurs les Membres du Chapitre. En vous je vois le Clergé, les Communautés religieuses, tous les pieux fidèles de ce diocèse. Je ne saurais vous dire combien je suis touché des marques d'intérêt et de filiale sympathie que vous n'avez cessé de me témoigner, surtout depuis le commencement de mes épreuves. Votre affection et votre dévouement me sont un puissant soulagement dans la situation pénible où je me trouve. Car que suis-je ? Je pourrais dire : « *Quid existis videre?* » Et je répondrais: « *Arrundinem vento agitatam.* » Je ne suis plus en effet qu'un faible roseau que le moindre souffle peut renverser d'un moment à l'autre.

« Mais, comme dit Pascal, je suis un roseau *pensant;* je pense à vous, je pense à mon diocèse, auquel je voudrais pouvoir rendre de meilleurs services. J'ajouterai : Je suis un roseau *aimant*; je vous aime, j'aime mes chers diocésains et j'offre pour eux mes souffrances. Je suis encore un roseau *priant*, et je m'efforce ainsi, dans la mesure où je le puis, de seconder vos généreux travaux.

» Dans cette prière, je vous réunis tous, vous d'abord, Messieurs, tout le Clergé si estimable de mon diocèse, toutes les Communautés religieuses, les chrétiens dévoués et aussi les indifférents et les pécheurs.

» Unissons nos cœurs, unissons nos prières pour le diocèse, pour la France, pour la Sainte Eglise et son auguste Chef, le grand Pape Léon XIII.

» Je vous bénis tous du fond de mon cœur. »

Arrestation importante à Valenciennes. — Le sieur Alfred Dervaux, 21 ans, maréchal-ferrant, demeurant à Roucourt (Belgique), était écroué à la prison de Valenciennes où il purgeait une condamnation à 18 mois d'emprisonnement pour vol d'outils au préjudice de M. Marlier, lorsque le parquet de Mons informa le parquet de Valenciennes que ce voleur était inculpé d'une tentative d'assassinat à Mouscron Mont-à-Leux contre M. Meert boulanger. Dervaux a avoué sa culpabilité dans cette affaire et dénoncé plusieurs complices.

Une grève de fileurs à Bac Saint Maur. — Une grève vient d'éclater à la filature Singer, à Bac-Saint-Maur. Sur 150 ouvriers occupés par cette fabrique, 112 ont quitté le travail. La gendarmerie s'est rendue à Bac-Saint-Maur pour organiser le service d'ordre. La grève aurait pour motifs des amendes infligées aux ouvriers. Les propriétaires de cette filature habitent Lille.

Une tentative de meurtre à Valenciennes. — Charles Dépret, âgé de 26 ans, journalier rue de la Barre 2, a pénétré hier, à dix heures du soir, chez son patron, Madrille, ruelle de Bruxelles, 2, entrepreneur de cheminées, et lui a porté des coups qui occasionneront probablement une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

Cet individu prétend avoir ainsi violenté son patron, parce que celui-ci ne voulait pas lui payer une somme de 2 fr. 50 qu'il lui devait. Dépret a été mis à la disposition de M. le procureur de la République et écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes.

Tentative de suicide d'un employé d'octroi à Fourmies. — M. Lucien Bertaux, employé d'octroi à Fourmies, a tenté de mettre fin à ses jours, hier après-midi, en avalant du mercure qu'il s'était procuré en brisant un thermomètre. Grâce aux soins qui lui ont été immédiatement donnés, on espère le sauver. On attribue cette tentative de suicide à l'état maladif dans lequel se trouve depuis longtemps cet employé.

PAS-DE-CALAIS

Un train pris en écharpe par une machine de manœuvre à Vendin. — Le train partant de Wingles pour Lens a été pris en écharpe, vendredi matin, vers sept heures par une machine de manœuvre des mines de Lens. Aucun accident de personne. La machine de manœuvre et deux voitures ont reçu de sérieuses avaries.

Un duel militaire à Arras. — Un duel a l'épée a eu lieu, jeudi matin, dans l'un des halls militaires d'Arras entre deux soldats du 33e de ligne.

Motif de la rencontre : une altercation suivie de voies de fait. Une légère blessure a mis fin au combat.

BELGIQUE

Mouscron. — *Un vol.* — Dans la matinée de jeudi, M. L. Allaeys, cabaretier aux Ballons, se disposait à aller payer son brasseur, lorsque, en voulant prendre, dans un coffre non fermé à clef, la somme qui lui était nécessaire. et qu'il avait compté la veille, il consta qu'une somme de 20 francs y manquait.

M. Allaeys porte ses soupçons sur une personne à qui il avait donné l'hospitalité la nuit précédente ; il a porté plainte.

- *Les expulsés de la semaine.* — 51 expulsés ont été conduits cette semaine à la frontière française par les soins de la gendarmerie de Mouscron.

Le traité de commerce germano belge. — La section centrale chargée d'examiner le projet du traité de commerce belge-allemand a adopté le projet de traité par 4 voix contre 3.

LES GRAVURES PORNOGRAPHIQUES

Pendant les vacances du jour de l'an, une jeune pensionnaire d'un établissement religieux apportait chez elle une croix ajourée qu'on lui avait donnée au couvent. Le père eut l'idée de regarder dedans et fut tout surpris d'y voir un sujet pornographique.

Il porta la croix à la police. La tourière qui avait donné la croix, interrogée, déclara qu'elle l'avait achetée aux abords de l'église du Sacré-Cœur, et qu'on la lui avait vendue comme ayant une vue de la basilique,

On établit une surveillance à Montmartre, et l'on découvrit que des camelots offraient effectivement aux pèlerins des croix ayant la vue de la basilique ; mais, après la vente, ils leurs substituaient habilement des croix de même forme, mais portant des photographies obscènes.

Les camelots déclarèrent au commissaire qu'ils les tenaient d'une marchande de photographies; celle-ci, à son tour, dit les avoir achetées chez une tireuse de cartes de la rue Mendar (quartier Saint-Eustache). Celle-ci, raconte le *Figaro*, une petite vieille, à l'air sec et maussade, assise dans un grand fauteuil, attendait les clients au milieu d'une salle que décoraient des gravures représentant des antres de sorcières, le départ pour le sabbat, etc. Dans un coin, on voyait une poule noire et un corbeau.

— Je cherche un objet que je ne puis trouver, dit le commissaire. Pourriez-vous me mettre sur la trace?

— Rien de plus facile, répliqua la petite vieille en étalant ses cartes sur la table; ce que vous cherchez, poursuivit-elle après un instant de profonde méditation, se trouve à Montmartre. Je ne vois pas la maison, La poule va vous le dire.

Elle appela l'animal qui vola sur la table. Devant lui, la cartomancienne plaça un casier renfermant les diverses lettres de l'alphabet.

— Picore, petite Miette, lui dit-elle...

Et au fur et à mesure que l'animal picorait, Madeleine extirpait de la case la lettre indiquée par le volatile.

— C'est singulier, fit-elle, très préoccupée, je ne vois pas bien, l'avenir se dévoile mal.

— Eh bien, madame, moi je vois beaucoup mieux que vous. Trêve à cette comédie. Je suis commissaire de police, veuillez me donner la boîte en laque que j'aperçois sur ce bahut.

» Ah! mon Dieu! vous savez tout! s'écria la vie interloquée. Je suis perdue...

» Et d'un pas mal assuré, elle fut prendre la boîte, qui renfermait 300 photographies et plus de 3,000 microphotographes.

La sorcière, à son tour, déclara les avoir achetées, rue Meslay, chez un marchand qui fournissait autrefois plusieurs maisons religieuses. Il aurait perdu cette clientèle parce qu'un de ses employés aurait, par erreur, envoyé, au lieu de vues d'églises, des microphotographies obscènes, destinées à l'étranger.

Il est heureux que cette erreur d'un subalterne ait fait découvrir l'ignoble commerce auquel se livrait ce fabricant par trop éclectique.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances 8 janvier.* — Polydore Waesberghe, rue Sainte-Elisabeth. 24 — Mathilde Bouchez, rue Saint-André, 1 — François Vandewalle, Hôtel-Dieu. — Hermel Malyghem, Hôtel-Dieu. — Léon Dumez, rue de Mouveaux, 75 — *Déclarations de décès du 8 janvier.* — Adèle Dieperinck, 80 ans, rue Bayart, 44. — Charles Baert, 17 jours, rue de Naples, 7. — Albert Croes, 20 mois, rue Saint-Antoine. — Louise Desprets, 76 ans, rue du Moulin, 131. — Jules Claeys, 18 jours, rue Decrême, 63. — Joseph Ghys, 4 ans, Hôtel-Dieu. — Auguste Santer, 60 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Chielens, 6 ans, rue de Lille, 194. — Louis Petit, 22 ans, rue Jacquart. — Jean-Baptiste Delplanque, 65 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 8 janvier.* — Maria Lessenne, rue Capelle. — Victor Créteur, rue de la Croix-Rouge. — Valentine Verleyen, rue du Nord. — *Déclarations de décès du 8 janvier.* — Nathalie Lottin, 77 ans 3 mois sans profession, Hospice Général. — Silvie Lesaffre, 71 ans sans profession, Hospice Général. — Frédéric Leclercq, 54 ans tisserand, ruelle Cadron. — Sophie Delepaut, 52 ans 4 mois, lessiveuse, rue de Menin. — Louise Devillers, 18 ans 9 mois, ouvrière, rue Wailly.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1892, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles DUBAR, époux de Dame Claire SCRÉPEL, décédé à Roubaix, le 9 janvier 1891, dans sa trente-deuxième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, le lundi 11 janvier 1892, à 8 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Bernard OOSTERLINCK, époux de Dame Virginie ISIBART, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1891, dans sa 59e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 11 janvier 1892, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Etienne-Désiré LEMOINE, époux de Dame Sophie GRIMONPONT, décédé à Roubaix, le 12 décembre 1890, dans sa 81e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 12 janvier 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Adelphine-Alexandrine LEPERS, veuve de M. Louis SCAMPS, décédée à Roubaix, le 8 décembre 1891, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits divers

Une maison hantée. — Après la maison hantée du boulevard Voltaire, on va avoir maintenant celle de la rue Ducouëdic, dans le quatorzième arrondissement, à Paris.

Au numéro 38 de cette rue, une dame Bolle habite le rez-de-chaussée d'un petit pavillon, situé au fond d'un jardin. Cette personne se rendait hier matin au commissariat de police de M. Percha et faisait à ce magistrat, sur un ton de grande sincérité, cette stupéfiante déclaration :

— Cette nuit, je dormais profondément quand, vers une heure du matin, je fus réveillée en sursaut par une forte secousse. Je regardai autour de moi et je vis que les chaises de ma chambre à coucher avaient été renversées. Une autre secousse plus forte que la précédente, brisa les glaces des portraits qui ornent ma chambre à coucher et fit sauter les bibelots qui se trouvaient sur ma cheminée. Terrifiée, j'appelai au secours; on vint — et mon armoire à glace s'abattit aux pieds des voisins que mes cris avaient attirés.

Les voisins cités par Mme Bolle confirmèrent ses dires et mirent sur le compte des esprits frappeurs le mystérieux vacarme de la rue Ducouëdic.

Le phénomène s'explixue par ce seul fait que le pavillon qu'habite Mme Bolle est construit au dessus des Catacombes et que le terrain a dû subir pendant la nuit un mouvement de dépression ou plutôt un tassement qui aura ébranlé la maison.

Un jeune homme de 15 ans qui vol 36 000 francs à Amiens. — Au mois de juillet dernier, M. Morny, fabricant de tissus à Amiens, prenait comme employé de bureau un jeune homme de quinze ans du nom d'Alphonse Patte, dont les parents sont de modestes ouvriers du faubourg Saint-Maurice, et sur lequel il avait obtenu les meilleurs renseignements.

Le jeune homme gagna bientôt la confiance de son patron qui le chargea d'encaisser diverses sommes chez M. Samsah, banquier.

Deux mois plus tard Alphonse Patte était renvoyé de la maison : M. Morny s'était aperçu que cet employé examinait avec trop d'attention son livre de copies.

Dans le courant de septembre, Alphonse Patte se présenta à la banque Samson et se fit remettre des imprimés de chèques. Il en remplit un en imitant l'écriture et la signature de M. Morny et toucha une somme importante, le caissier de la banque le croyant toujours employé dans la maison Morny.

Ayant réussi une première fois, Patte continua son manège jusqu'à fin décembre. A cette époque, M. Samson, s'apercevant que M. Morny, qui est un honorable industriel, ne semblait pas se rendre compte de son découvert, fit remettre à Patte une carte sous enveloppe contenant prière à ce fabricant de vouloir bien passer à la banque.

Patte déchira le pli et, à dater de ce jour, il s'abstint de retourner à la banque.

Un nouvel appel ayant été adressé à M. Morny, celui-ci se rendit à la banque et constata que 36,000 francs lui étaient imputés à tort.

Une plainte fut portée à la police; mais lorsqu'on se présenta chez Patte, celui-ci avait disparu. Il était parti le jour précédent en disant qu'il se rendait à Paris.

Ce jeune homme, cet enfant, pourrions-nous dire, puisqu'il n'était âgé que de quinze ans, se faisait appeler Gaston de Noirtal. Il menait la vie à grandes guides, dépensant, dans les cafés, dans les restaurants, dans les concerts, l'argent sans compter. Il avait une voiture au mois chez un loueur de la ville. Bref, pendant trois mois, sans même éveiller les soupçons de la police, il a pu dépenser une somme considérable.

Ajoutons que Patte ne demeurait plus chez ses parents et qu'il avait loué en ville un appartement richement meublé. On est à sa recherche.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU DIMANCHE 10 JANVIER

POTAGE PURÉE CROUTONS
JAMBON AUX ÉPINARDS
FILET DE BŒUF AU CRESSON
SALADE DE SAISON
CRÈME FRITE
DESSERT

RECETTES. — *Crème frite.* — Préparez une bouillie très épaisse, un quart de farine pour 1/2 litre de lait, mettez une pincée de sel, 75 grammes de sucre et du zeste d'orange ou de citron. Laissez refroidir un moment, ajoutez un jaune d'œuf, versez sur une tôle beurrée et laissez refroidir tout-à-fait, il faut que la couche de bouillie ait à peu près l'épaisseur d'un doigt, lorsqu'elle est complètement froide, coupez-la en losanges ou en ronds, trempez chacun des morceaux dans un jaune d'œuf battu et sucré, roulez ensuite dans la mie de pain et mettez à friture bien chaude.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

9 JANVIER 1871

VILLERSEXEL

L'armée de Bourbaki, dont le point de départ avait été Chagny et Châlon (S. de Dijon) remontait péniblement au N.-E la vallée de l'Ognon qui conduit vers Belfort, retardée non seulement par son organisation insuffisante, mais aussi et surtout par le manque de vivres et d'approvisionnements qui l'obligeait à ne pas s'éloigner de la voie ferrée qui, à sa droite, remonte la vallée du Doubs de Besançon à Belfort, et le 9 janvier elle arrivait devant Villersexel, qui est à 10 lieues de Belfort, sur la rive gauche de l'Ognon; les Allemands de Werder l'y avaient devancée et venaient d'y entrer.

Dès 9 heures du matin la lutte s'engagea sur les deux rives de l'Ognon dont le cours capricieux, descendant du N. en amont de Villersexel, oblique à l'O., en y arrivant, pour reprendre un peu plus loin la direction S. Ce n'est que vers 5 heures du soir que les Français, après avoir refoulé les Allemands des positions extérieures, purent pénétrer à leur suite dans le village où un combat acharné s'engagea dans les rues, au milieu de la brume ; il dura pendant de longues heures, le château fut attaqué avec fureur ; à 10 heures du soir il était à nous, tout en feu, mais l'action ne s'arrêtait pas, à minuit ses murs s'écroulaient, et ce n'est qu'à 4 heures du matin que l'ennemi, enfin chassé du parc et de la ville, repassait le pont pour se retirer sur la rive droite.

C'était une victoire, où Bourbaki avait entraîné par son bouillant courage ses soldats parfois hésitants : « A moi l'infanterie! Est-ce que l'infanterie française ne sait plus charger! » mais le but des allemands n'en était pas moins atteint, ils avaient retardé la marche de l'armée, et allaient se retrancher à Héricourt, à 2 lieues en avant de Belfort, donnant à l'armée de secours de Manteuffel le temps d'arriver.

Le jour où on se battait ainsi à Villersexel, la ville de Péronnes non secourue par Faidherbe après Bapaume (*voir* 3 janvier), était obligée de capituler, le progrès de la marche convergente de Frédéric-Charles et du Grand-Duc de Mecklenbourg vers le Mans, s'accentuait, refoulant successivement nos colonnes sur les positions préparées en avant de cette ville, et à Vesoul, à quelques lieues au N. de Villersexel- se passait un fait singulier, Le mouvement de Bourbaki sur Belfort mettait en danger les Allemands qui occupait cette ville, ils l'évacuèrent pour venir rejoindre Werder en avant de Belfort, mais en y laissant, faute de pouvoir les emporter, 163 sacs renfermant des effets militaires et 41 caisses et ballots, évalués 128,000 francs, et il se trouva un maire pour signer le reçu de dépôt et rendre la mairie de Vesoul garante de sa restitution ! C'était le sieur Noirot.

Le 11 une reconnaissance de cavalerie française étant entrée à Vesoul, Noirot essayer d'abord de lui dissimuler l'existence d'objets appartenant aux allemands, puis déclara qu'il en était le gardien, et ne consentit que sur réquisition écrite, contraint et forcé, à ouvrir la salle du Tribunal où ils étaient entassés. Le 21, les Allemands étant rentrés à Vesoul, réclamèrent 128.000 fr., pour les caisses laissées en dépôt ; sur quoi Noirot envoya aux principaux habitants la réquisition écrite « d'avoir à payer immédiatement la somme de....... pour taxe de guerre, sous peine d'y être contraints par voie d'exécution militaire s'ils ne la versaient pas dans les 24 heures » ; 148 habitants fournirent ainsi la somme exigée.

En 1874 l'un d'eux fit à Noirot un procès en responsabilité, il le perdit, faute de loi qui eût prévu le cas d'un maire se chargeant de garder les effets de l'ennemi; la Cour de Besançon constata seulement que l'engagement signé par Noirot « méritait en lui-même un blâme sévère, qu'il renfermait une garantie donnée à l'ennemi, qu'il facilitait les opérations contre nous, et que la signature d'un pareil acte devait révolter le patriotisme d'un Français. »

BIBLIOGRAPHIE

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 997e livraison (9 janvier 1892). — TEXTE : Les Trésors de la Fable, par le commandant Stany. — Le France au Soudan, par Louis Rousselet. — Un Robinson de six ans, par C. Amero. — La marine de guerre française, par Alan de Skaer. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE : Barbant, Busson, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Education chrétienne, 35, rue de Grenelle, Paris. — *Sommaire du 2 janvier 1892* : ACTES OFFICIELS. — Circulaire relative aux écoles obligatoires et aux écoles facultatives.

ÉDUCATION. — Pédagogie. — Liberté de l'enseignement chrétien : Extrait du rapport présenté sur l'Œuvre du Bienheureux J.-B. de La Salle par M. le comte de Kergolay, député de la Haute-Loire. Composition d'Histoire : les invasions des Barbares. Episode. Aétius et Attila. L. M.

ENSEIGNEMENT. — Exercices scolaires. Religion : Histoire sainte, l'abbé L. Bailleux et l'abbé V. Martin. Grammaire et orthographe, E. L. Arithmétique et système métrique, G. Bovier-Lapierre. Composition française, Pellissier-Séguier. Sciences physiques et naturelles, R. Pialat.

PRÉPARATION AUX EXAMENS. — Arithmétique : Problèmes pour le brevet élémentaire et pour le brevet supérieur, G. Bovier-Lapierre. — Composition française : Sujet proposé aux aspirants et aux aspirantes au brevet élémentaire de capacité.

EXAMENS ET CONCOURS. — Compositions mensuelles données dans les écoles chrétiennes de Paris. (Concours du 22 décembre 1891, 1er et 2e degré.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. 29199d

Moniteur de la Banque et de la Bourse, 30, rue Bergère, Paris (25e année). — Revue économique et financière, indépendante de toute société de crédit, paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi. Cours complets des valeurs en bourse, en banque, d'assurances de charbonnages et minières ; renseignements utiles; études sur toutes les valeurs ; questions de jurisprudence financières ; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs. Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues. Abonnement : six francs par an ; étrangers, dix francs. Numéros spécimen envoyés sur demande.

Sommaire du n. 1. — A nos abonnés; La Situation; Une affaire industrielle; Informations financières; Quebrada Railway Land and Copper Company; Renseignements utiles : Valeurs à acheter, valeurs à vendre; Jurisprudence financière; Revue des Valeurs; Marché en Banque; Marché des départements; Cours des métaux; Changes et monnaies ; Petite correspondance; Coupons à l'échéance de janvier 1892.

Tirages : Ville de Paris 1865; Compagnie des Chemins de fer de l'Est; Compagnie générale pour l'Eclairage et le Chauffage par le Gaz; Chemin de fer de Cordoue à Séville; Département de Constantine; Compagnie du Gaz de Madrid; Chemins de fer de Madrid à Saragosse et à Alicante; Chemins de fer Andalous; Chemins de fer de l'Est-Algérien; Compagnie auxiliaire des Chemins de fer: Chemins de fer de l'Ouest-Algérien; Chemins de fer du sud de l'Autriche.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX, Direction H. Dennery. — Bureaux 6 h. 1/2 — Rideau à 7 h. 1/2. — Dimanche 10 janvier. — 2e représentation de : L'AFRICAINE, grand-opéra en 5 actes, paroles de Scribe, musique de Meyerbeer. — On commencera par : ON DEMANDE UN GOUVERNEUR, comédie en 2 actes, par MM. Decourcelle et Jaime. — Prix des places ordinaire.

Lundi 11 janvier. — Représentation extraordinaire au bénéfice de M. Sirois, régisseur-général : La Belle Hélène, opéra-bouffe en 3 actes ; La Favorite, le 4e acte ; Le Maitre de Chapelle, opéra-comique en 1 acte.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède) Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux 5 h. 1/2. — Rideau 6 h. 1/2. — Dimanche 10 janvier. — Spectacle exceptionnel. 2 grandes pièces. — 1re représentation du grand succès : LES RUINES DU CHATEAU DE MAUPRAT, drame en 5 actes et 6 tableaux, par M. G. Sand. — 1re représentation de : BABOLIN OU LE DIABLE AMOUREUX, pièce à grand spectacle, opéra-comique en 3 actes, de MM. Ferrier et Prevel, musique de Verney. — Ordre du spectacle : 1. Les Ruines du Château de Mauprat ; 2. Babolin. — Prix des places ordinaire.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

Faveur aux Abonnés

Nous portons à leur connaissance qu'au moment des fêtes de Pâques, il est apparu l'antique et intéressante gravure, que nous nous empressons de leur offrir à des conditions de faveur extraordinaires, de

LA DESCENTE DE CROIX

de REMBRANDT

L'une des plus belles œuvres de ce GRAND MAITRE, eau-forte gravée *par lui-même*, en 1633, avec sa signature authentique.

Les épreuves actuelles, sur chine et papier vélin, sont imprimées en taille-douce, sur *la planche même gravée de la main de Rembrandt, il y a 268 ans, et dont l'identité a été établie par la* GAZETTE DES TRIBUNAUX.

Elles mesurent 90 cent. de hauteur sur 63 de largeur, avec de belles marges.

La valeur de ces précieuses épreuves est inappréciable pour les amateurs d'art et de curiosités, mais comme faveur faite aux abonnés, le prix est fixé, à titre de propagande, au faible chiffre de :

SIX FRANCS.

Rendu franco de port et d'emballage, par colis-postal (*indiquer la gare la plus rapprochée*), ou par la poste hors France.

DE LA MÊME GRAVURE, il a été tiré des exemplaires sur papier de *Hollande* et *Chine*, dont le prix de faveur, pour les abonnés-amateurs, est fixé **seulement à**

DIX FRANCS

également rendu franco de port et d'emballage.

Adresser les demandes avec mandat à M. le Directeur du journal.

NOTA. — Le mérite de ces épreuves, c'est qu'elles sont imprimées sur cette précieuse planche que Rembrandt a tenue dans ses mains, ainsi que vous pourrez vous en rendre compte vous-même par l'aspect de son ensemble dont l'effet est saisissant, et sa propre signature.

ÉLECTRICITÉ

Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc

SECURITÉ ABSOLUE !!!

Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc.

G. LEMPIRE, électricien-spécialiste

entreprend l'installation complète des appareils de sécurité contre le vol, l'incendie, etc.

Avertisseurs d'incendie à réglage automatique s'adaptant aux installations de sonneries électriques existantes.

Serrures et Gâches électriques.

Contacts de sûreté pour portes, fenêtres, *coffres-forts*, tiroirs, etc.

Contacts de sûreté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, *coffres-forts* persiennes, en isées, etc.

Filsavertisseurs d'incendie et d'effraction, faisant fonctionner la sonnerie dès qu'on veut les couper.

Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un magasin, bureau atelier, cuisine, etc. Cet appareil peut se placer sous une tapisserie ou derrière un meuble.

S'adresser 16, Boulevard de Paris ROUBAIX. 23241

MÉDECINE *Maladies de la Gorge de Voix et de la Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissments, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50**; Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, Paris, et à dans les principales pharm. de France. 1888

Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie

SUCCURSALE DE LILLE

Emission publique de

15,000 Délégations de Chemins de Fer

300 FR. 4 0/0

Amortissables à 300 fr. en 15 ans, rapportant 12 fr. par an, payables au porteur les 15 janvier, 15 avril 15 juillet et 15 octobre.

La *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie* prend à sa charge l'impôt sur le revenu. *Les coupons sont donc payables nets de tout impôt.*

TAUX D'ÉMISSION : 275 FRANCS

PAYABLES:
25 francs en souscrivant ;
50 » à la répartition, le 25 janvier 1892;
50 » le 15 avril 1890;
50 » le 15 juillet 1892;
50 » le 15 octobre 1892;
50 » le 15 janvier 1893.

Sur le taux d'émission et sans tenir compte de la prime de remboursement, les *Délégations de Chemins de Fer* se capitalisent à **4,50 o/o.**

Une bonification de **3 fr.** sera faite sur les obligations qui seront libérées à la répartition.

Les coupons échéant en janvier sont reçus en paiement.

Le montant des *Délégations* émises est destiné aux Compagnies des Chemins de fer secondaires pour l'achèvement de leur réseau et l'augmentation de leur matériel.

Les *Délégations* émises sont donc de véritables obligations de chemins de fer, elles sont garanties :

1° Par la *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie*, au capital de 6 millions;

2° Par le compte-courant des compagnies auxquelles les avances sont faites;

3° Par les titres de ces diverses compagnies que la *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie* reçoit en garantie de ces avances.

Ces divers titres représentent, à eux seuls, **8 millions** et leur revenu atteint, dès à présent, plus de **200,000 fr.**, alors que les annuités nécessités par l'intérêt des *Délégations* ne représentent que **180,000 fr.**

Les *Délégations de Chemins de Fer* seront cotées à Paris, Lyon, Marseilles, Bordeaux et Lille. Les démarches seront faites à cet effet aussitôt après la délivrance des titres.

Les coupons seront payables chez tous les banquiers et changeurs, et principalement dans les agences de la *Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie.*

La Souscription est ouverte jusqu'au 15 janvier

On souscrit dès à présent, à LILLE, à la succursale de la Banque des Chemins de Fer et de l'Industrie, 11 et 13, rue de la Gare. au 1er étage.

59009—29211

COUTILLAGE POUR AMATEURS & INDUSTRIELS
Fournitures pour le Découpage
FABRIQUE de **TOURS et SCIES-MÉCANIQUES**
OUTILS DE TOUTES SORTES - BOITES D'OUTILS
TIERSOT, Bte, rue des Gravilliers, 16, Paris
HORS CONCOURS 1890
le Tarif-Album (250 pages, 600 grav.) franco contre **0'65.**

51260

AVIS AUX FABRICANTS

La librairie du *Journal de Roubaix*, préoccupée des plaintes formulées par le commerce, sur l'emballage défectueux de beaucoup de produits de la fabrique de Roubaix, a joint, à son commerce de papeterie de bureaux, un rayon spécial de vente des

PAPIERS D'EMBALLAGE

Ses relations directes avec les fabriques les plus renommées, lui permettront d'avoir constamment à la disposition de sa clientèle, les différentes sortes en usage sur la place à des prix qui, eu égard à la qualité de la marchandise, défient toute concurrence.

Avantages spéciaux pour fortes commandes en terme de livraison.

VERNEUIL (Indre-et-Loire)

Depuis bien des années j'avais l'estomac chargé de glaires; j'éprouvais des maux de tête et des vomissements que rien ne pouvait calmer; j'avais aussi des maux de reins qui me brisaient. Aujourd'hui je me trouve bien mieux, grâce à l'emploi des excellentes *Pilules Gicquel*.

29210d (Signé) : LORILLON, à Verneuil.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 janvier. — Hier avaient couru différentes rumeurs, bruit de débarquement des anglais au Maroc, maladie du khédive, etc. Une seule était vraie, la maladie du vice-roi d'Egypte dont on a appris la mort dans la soirée. Le marché au début a été mal impressionné, mais on s'est vite remis, la reflexion aidant et nos rentes ainsi que les principales valeurs ont fini avec de bonnes tendances.

On s'est dit qu'il n'y avait rien de changé en Egypte et que probablement les Anglais trouveraient dans cet évènement le moyen de prolonger leur occupation, à laquelle du reste on s'habitue, ou bien que le Sultan pourrait y trouver un avantage en profitant de l'occasion pour reprendre un peu de son autorité sur sa vassale.

Nos rentes ont débuté faibles pour finir en hausse sur hier, le 3 0/0 après 95,25 finit à 95,32, le nouveau est à 95,57 1/2. Les actions de nos grands établissements de crédit sont fermes. Le foncier à 1220. La Banque de Paris à 695 et le Crédit Lyonnais à 803,75. Les actions de nos voies ferrées économiques sont bien tenus à 530.

Les fonds etrangers sont moins brillants que nos rentes, mais malgré cela leur tenue est satisfaisante. L'Italien est à 90.30. Peu de changement sur les fonds Espagnol et Portugais. Les fonds Ottomans devaient naturellement être les plus éprouvés, mais sur les motifs que nous faisons ressortir plus haut ils ferment en bonne tendance.

En Banque les valeurs minières sont assez calmes, le champ d'or se négocie aux environs de 75.

L'action Morena commence à être appréciées sérieusement. DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

MARCHÉS A TERME

Cours du 9 Janvier 1892

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE I QUAL. A FABRIQUE		TYPE 2 QUALITÉ COURANTE		TYPE BF		Peignés d'Australie — TYPE A Q. COUR. A CHAINE		TYPE B Q. B. M. A TRAME		TYPE C Q. SEC. A TRAME		TYPE A B QUAL. P[?] TEINTURE		ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T		Allemands B		Allemands M	
	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	4.675	4 65	4 45	....	4.45	....	....	....	....	....	....	....	5.20	5 20	4.50	4.50	4.50	4 50	4.725	4 725
Février	4.65	4 60	4 45	....	4 45	....	....	....	....	....	....	....	5.225	....	4 50	4.50	4.50	4.50	4 75	4.75
Mars	4.65	4 65	4.45	....	4 45	....	....	....	....	....	....	....	5.225	....	....	....	4.525	4.525	....	....
Avril	4.675	....	4.45	....	4 45	....	....	....	....	....	....	....	5 25	5 25	....	....	4.525	4.525	....	....
Mai	4 70	4 70	4 45	....	4.45	....	....	....	....	....	....	....	5 25	5 25	....	....	4.55	4.55	....	....
Juin	4.725	4 725	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.25	5.25	....	....	4.60	4.60	....	....
Juillet	4.725	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 625	4.625	....	....
Août	4.75	4 75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3.625	4.625	....	....
Septembre	4.80	4.80	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.65	4.65	....	....
Octobre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.65	4.65	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.65	4.65	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE I Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA irréductible		Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaîne		TYPE B Qual. b. moyenne à trame		TYPE C Qual. seconde à trame		LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0		ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courant 34 0/0	
	Cote préced MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote préced MARCKS	Cote dujour MARCKS	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour	Cote précéd	Cote dujour
Janvier	3.625	3.625	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.265	1.265	....	....
Février	3.625	3.65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.355	1.355	....	....
Mars	3.625	3.65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.365	1.365	....	....
Avril	3.65	3.65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.375	1.375	....	....
Mai	3.675	3.675	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.385	1.385	....	....
Juin	3.70	3.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.39	1.39	....	....
Juillet	3.725	3.725	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.40	1.40	....	....
Août	3.75	3.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.41	1.41	....	....
Septembre	3.75	3.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.42	1.42	....	....
Octobre	3.75	3.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.43	1.43	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Décembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....